

**MEUBLEZ-VOUS**  
aux Anciennes Maisons  
**MAMAN LOUISE**  
A FAIT SES PREUVES  
Elle possède un choix de  
tout l'aménagement en gé-  
néral. Joints d'une bonne  
exécution et vous les trou-  
verez. Voir ses Magasins et  
Ateliers :  
179-179 bis, Rue de Lannoy  
ROUBAIX  
Le tram C s'arrête à la porte.  
Livraison gratuite par auto  
Sous-Maison à Roubaix  
(Téléphone 27-47)

# Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

**ABONNEMENTS**  
Nord et limitrophes... 3 mois, 17.00; 6 mois, 32.00; 1 an, 60.00  
France et Belgique... 3 mois, 18.00; 6 mois, 34.00; 1 an, 64.00  
Union postale... 3 mois, 20.00; 6 mois, 38.00; 1 an, 72.00

**REDACTION - ANNONCES**  
ROUBAIX... 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1906. Inter. 6  
TOURCOING... 23, rue Carnot. Téléph. 27.  
LILLE... 3, rue Faidherbe. Tél. 57.07.

**Demandez Tous**  
LE  
**BOCK**  
MEYER BEER  
35, Rue Meyerbeer  
ROUBAIX  
Téléphone 421 et 2471  
Chèques postaux  
87 Lille.

## « Comment aménager la Cité française ? »

L'élection de dimanche à Paris comporte deux enseignements : Au constat d'abord que, dans les circonstances présentes, le communisme est le seul parti en progression. Les deux autres groupements qu'on a l'habitude de désigner, un peu sommairement, par les noms de Bloc des Gauches et de Bloc National, éprouvent, l'un et l'autre, les effets de la lassitude et du mécontentement des masses électorales. Ils les éprouvent à des degrés divers, le Bloc des Gauches paraissant plus ridement atteint que le Bloc National, mais les deux ressentent tous les deux, il apparaît bien que la fraction de l'opinion qui n'est pas révolutionnaire — et elle représente la grande majorité — n'a pas, au passé, soutenu l'élection de formules politiques nouvelles.

Le second enseignement de l'élection de dimanche est la constatation d'un nouveau Bloc électoral qui va des radicaux socialistes aux communistes. Sans doute, la formation de ce Bloc a été favorisée dans le deuxième tour de la séance par un certain nombre de contingences. Il est indiscutable, néanmoins, que les éléments velleitaires étaient disposés à faire le possible, et même l'impossible, pour donner l'échec de Kéroul, le tandem de Sarraute. Mais il faut néanmoins être avare pour ne pas voir que la formation de ce Bloc ne date pas d'hier, qu'elle s'est manifestée dans bien d'autres circonstances et qu'elle est même, en son certain noyau, antérieure au 11 mai. Cette formation électoral n'a d'ailleurs pas toujours eu exclusivement au profit des communistes. Sans doute, ceux-ci ont été les bénéficiaires lors des élections du quartier de la Santé en 1922 et 1923; mais les radicaux-socialistes ont également recueilli les fruits à l'occasion des élections municipales de 1925 et, hier encore, lors de l'élection sénatoriale dans le département de Seine-et-Oise.

Nous proposons ces lignes à la méditation de ceux qui veulent trouver la réconciliation de notre vie politique dans le rétablissement du scrutin d'arrondissement.

Après l'événement électoral de dimanche dernier, la publication du nouvel étatage de M. Eugène Dubout, « Comment aménager la Cité Française », vient en son temps. On se rappelle le rôle d'articles parus sous ce titre dans ce journal, au mois de décembre dernier. Le grand intérêt, la haute portée politique et l'opportunité de ces articles ont été pour nous, nos lecteurs, l'un des points de travail, notre maître et maître à penser. M. Eugène Dubout, doyen de la Faculté Catholique de Droit de Lille, président des « Jeunes Socialistes de France », avait bien voulu en réserver la primeur au « Journal de Roubaix ». Il vient de réunir ses articles en une brochure foliée par Bloud et Gay. Dans la préface, il expose le but de cette œuvre. Nous étions, « étant donné, d'une part, la crise du parlementarisme, de l'autre, l'absence d'aujourd'hui aussi bien à droite qu'à gauche, la solution tout entière d'un coup d'Etat ou d'une révolution, que fait-il faire pour sauver le pays ? »

« Ni communisme, ni despotisme, ni parlementarisme; oui certes, de bonnes raisons justifient ce mot d'ordre tripartite. Mais, qui peut se contenter d'un programme tout négatif? Qui ne sent pas la nécessité d'un programme positif de réformes susceptibles de faire l'économie d'une révolution ? »

Et M. Dubout expose en effet, dans son livre, les principes fondamentaux d'une République régénérée, adaptée aux besoins nouveaux. Bien mieux, il trace à grands traits les plans de la moderne cité républicaine, en garde contre ses ennemis de droite et de gauche plus menaçants que jamais. Mieux que personne, M. E. Dubout peut faire mener à bien cette œuvre difficile. Il fut, en France, l'un des pionniers du mouvement catholique social et démocratique, dont il reste l'un des chefs les plus éclairés.

Son ouvrage, clair, concis et complet, constitue le programme et le « vade-mecum » du républicain démocrate.

Jean REBOUX.

## Le Reich considère toujours l'Alsace-Lorraine comme une province allemande

Au moment où la France procède au recensement de sa population, l'Allemagne fait aussi le dénombrement de ses sujets. Mais elle ajoute à ces 62 millions et demi d'habitants, quelques millions d'étrangers qu'elle déclare être Allemands.

Le « Saarbrücker » organe de l'industriel sarrois Boeckling, en donne le détail. Parmi les Allemands, dispersés dans le monde, se trouvent 1.570.000 résidents Alsaciens et Lorrains.

Nos voisins d'Outre-Rhin n'ont pas encore admis que ces deux provinces soient redevenues françaises.

## Les obsèques du duc d'Orléans

On apprend de Palerme que les funérailles du duc d'Orléans ne seront fixées qu'après que l'on connaîtra les dispositions testamentaires du défunt. La duchesse d'Aoste est arrivée dans la matinée. Le duc de Guise est attendu également.

La dépouille du duc d'Orléans sera transportée, après une cérémonie strictement privée, au cimetière Sainte-Ursule, où elle sera provisoirement ensevelie.

## 200 RELIGIEUX ANGLAIS ET FRANÇAIS EXPULSÉS DU MEXIQUE

Mexique, 30 mars. — Le gouvernement mexicain a fait arrêter plus de deux cents moines anglais et français, qui devront quitter le pays dans les quarante-huit heures.

## La nervosité du Parlement

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 30 MARS (MINUIT).  
Le pays est las de la politique qui, venant insolublement tous les grands problèmes qui se sont posés à lui depuis la guerre, l'a précipité dans la situation difficile qu'il traverse actuellement. Ce pourquoi il que nos parlementaires, si bien blancs espérant pour prendre la politique en dépit, se fussent par gagnés par ce sentiment du public? D'où vient que plus ce dernier veut de révolutions, plus le Parlement ne lui offre que des discussions stériles et des gestes vains?

Si étonnant que cela puisse paraître, la généralité de nos députés partagent l'avis du pays pour le jeu de la politique pure. Mais qu'ils le veillent ou non, ils sont dominés par une situation qui les pousse fatalement vers les exigences de la politique. Leurs actes ne répondent pas à leurs désirs, parce qu'ils ne sont pas toujours maîtres de leurs actes.

La majorité de la Chambre actuelle a été placée sous le signe du socialisme, encore que les socialistes ne fassent qu'une minorité dans cette majorité. Mais faute d'avoir accompli le geste audacieux qui eût brisé l'envoûtement fatal, les gouvernements vont par l'assemblée sortit de l'ornière où elle se traîne, impuissante et désolée.

Il y a des situations qui ont leur logique contre laquelle la logique est impuissante. On demande à la Chambre de voter tel ou tel impôt, mais il ne s'y trouve pas de majorité pour le voter; et pour qu'ils soient votés, pour que le budget soit équilibré, il faut compléter sur le concours de l'opposition, fait le hasard et l'occasion.

Dans cette confusion, la nervosité des députés grandit et s'accroît. Leur cerveau même les porte aux colères extrêmes. Des fesses se croisent entre les partis au moment même où il faudrait les combler. Le Parlement est comme un colin dégrisé qui, au lieu de sons harmonieux, ne peut plus produire que la cacophonie. Les incidents qui se sont déroulés cet après-midi à la Chambre prouvent que l'atmosphère parlementaire a grand besoin d'être assainie. Il y va du salut du pays.

Le grand prix automobile de Provence

Wide World photos.

SEAGRAVE, le vainqueur de l'épreuve

## LES CHANGES

	LUNDI	MARDI
LIVRE .....	141.00	141.60
DOLLAR .....	29.03	29.145
BELGIQUE ...	113.75	108.60

## LA MORT DE MAURICE RIDARD

Les funérailles. — L'enquête

Paris, 30 mars. — Les obsèques de Maurice Ridard, 22 ans, élève au lycée Henri IV, tué au cours de la bagarre près de la rue Boissier d'Anglais, auront lieu jeudi et seront organisées par les soins des Jeunes Patriotes. La cérémonie aura lieu à l'église de La Madeleine.

L'autopsie a confirmé que Maurice Ridard était mort d'une hémorragie interne due à des coups de poings, reçus dans la face. Mais qui a porté ces coups ou ce coup?

Le préfet de police, au Conseil municipal, a rappelé les instructions déjà données à son personnel, à savoir que « les agents ne doivent frapper que lorsque leur vie est menacée ».

C'est maintenant le Juge d'Instruction Robé qui est saisi.

Celui-ci a entendu les témoins de l'élaboration : M. Adrien Ridard, frère de la victime; M. de Trégoff, des Jeunes patriotes; l'inspecteur principal Joret, qui arracha le drapeau des mains des jeunes gens; le chauffeur de taxi russe qui emporta le mourant, etc.

Nous avons retrouvé tous les témoins du drame, a déclaré M. Pierre Taittinger, président des Jeunes patriotes.

De plus, le Juge d'Instruction a chargé trois inspecteurs de la police judiciaire de lui apporter des renseignements.

## Le docteur Charcot obtient le prix de 100.000 francs fondé par le prince de Monaco

Paris, 30 mars. — L'Académie des sciences a attribué pour la première fois le prix de cent mille francs qu'elle doit à la libéralité du prince Albert I<sup>er</sup> de Monaco.

Ce prix a été décerné à M. le docteur Jean Charcot, pour ses nombreuses et fructueuses expéditions scientifiques et à titre de subvention pour les recherches océanographiques qu'il se propose d'entreprendre à bord du « Pourquoi-Pas ? ».

## La nouvelle Cité universitaire à Paris



LES PAVILLONS ÉTRANGERS BELGE ET CANADIEN (D'après Y. Maudou)

## Une mystérieuse affaire à Camphin-en-Carembault

Un Belge trafiquant d'or aurait été dévalisé et assommé par trois personnes actuellement en fuite

Cette mystérieuse affaire vient de se dérouler à Camphin-en-Carembault, petit village à la limite du département du Pas-de-Calais, à mi-chemin entre Thélème et Carrin.

## QUATRE MOTOCYCLISTES MYSTÉRIEUX

Quatre individus arrivèrent dans le village, montés sur des motocyclettes et s'arrêtèrent devant l'estaminet tenu par M. Hérnaud, rangant leurs machines contre la façade.

Trois des hommes entrèrent dans le débit et s'installèrent; le quatrième se fit indiquer où se trouvait la boulangerie tenue par un nommé Emile Olivier et se dirigea vers ce coin.

Jusqu'à 19 h., les trois consommateurs se firent servir plusieurs verres d'entretemps, ils se promenaient dans le village et achetèrent des piles pour lampes de poche, en même temps qu'ils fumaient le pipe à essence, « car, disaient-ils, nous avons encore une longue route à faire ».

Les personnes avec qui ils conversaient constatèrent que les motocyclistes s'exprimaient avec un accent belge fort prononcé.

Vers 19 h., alors que les trois hommes achevaient de boire au débit Hérnaud et qu'ils commençaient à s'installer, le portier s'ouvrit brusquement et l'individu qui, lors de leur arrivée, s'était fait indiquer le domicile du boulanger Olivier, parut, hagar, les cheveux embroussaillés, sans coiffure et les vêtements en désordre et souillés de boue.

Ses trois compagnons se regardèrent avec stupéfaction, mais il ne prononça que ces mots : « Allons, bouste ! »

Tous quatre sortirent alors précipitamment du débit, sautèrent sur leurs machines et disparurent avec rapidité dans la direction de Lille.

## UNE VOITURE QUI VERSE

Le même jour, vers 18 h., des cultivateurs travaillant aux champs, à 1,500 mètres du village apercevaient la voiture du boulanger Emile Olivier, roulant au grand trot sur le chemin qui mène de Camphin à Gondécourt.

À un tournant du chemin, le véhicule dont le cheval était excité par les coups de fouet du conducteur, oscilla brusquement et versa dans le fossé bordant la route.

Deux hommes, reconnus par les témoins de la scène pour être les nommés Emile Olivier, 26 ans, boulanger à Camphin, et René Gravain, 26 ans de Camphin également, âgé de 40 ans et exerçant à ses moments perdus le métier de mécanicien, sautèrent rapidement du véhicule renversé.

Aux cultivateurs accourus pour leur porter secours, Olivier cria de ne pas avancer et les menaça. « Ils passaient outre à son commandement. Hélas ! les témoins s'arrêtèrent, ce qui permit à Olivier et à Gravain de dévaler et de prendre la direction de Camphin.

La nuit venait peu à peu, ils disparurent très vite aux yeux des cultivateurs.

Cependant, deux d'entre eux, plus hardis, approchèrent de la voiture. À leur vive surprise, un individu était hors du véhicule et avait roulé dans le fossé à côté de la route. Ils s'arrêtèrent et se penchèrent sur le corps qui avait fait hébété et ne répondit pas tout d'abord aux questions des arrivants. Il a accepté cependant leur aide pour le tirer du fossé et une fois sur la route, tâta anxieusement ses poches.

Le maire de Camphin en fut informé, et le lendemain il se rendit à la boulangerie Olivier, mais trouva la porte fermée. Personne ne répondit à ses appels.

Dans l'après-midi de jeudi, on vit bien rôder dans le village le mécanicien Gravain, mais comme celui-ci a mauvaise réputation, personne ne tint à lier conversation avec lui.

Entre-temps, on apprit qu'on avait rencontré sur un des sentiers de Camphin-Carembault, la femme Olivier, née Anna Baudry, âgée de 22 ans, tenant en laisse son chien, un berger allemand. Elle se pressait comme pour prendre le train. D'ailleurs, à la gare de Libercourt, plusieurs trains arrêtèrent entre 17 et 18 heures.

## DEUX DES BELGES REVIENNENT A CAMPHIN MAIS S'ÉCLIPSENT AUSSITÔT

Samedi après-midi, au moment où les gendarmes faisaient leur enquête, deux des motocyclistes étaient de retour à Camphin et s'arrêtèrent au débit Hérnaud. Un taxi les avait amenés.

Le lendemain à midi Hérnaud ne se trouvait la boulangerie Olivier, mais sur l'indication que le gendarmier y était et enquêtait, ils filèrent rapidement sans demander leur reste.

Tout laisse donc à penser que l'on se trouve devant une affaire de trafic d'or considérable, compliquée d'une tentative de meurtre.

Le Parquet de Lille a été prévenu, mais l'enquête n'est pas facile, car — et on court pourquo — le Belge qui aurait été laissé pour mort dans la voiture d'Olivier, après avoir été dévalisé, n'a pas voulu parler.

## UN SAUVETEUR DE ONZE ANS

LE JEUNE EMILE ACATHE qui a reçu dimanche un médaillon de la Société Parisienne de Sauvetage, Emile Acathe avait dix ans, l'an dernier, lorsqu'il péna dans une maison en flammes et arracha deux bébés à une mort horrible.



LE JEUNE EMILE ACATHE qui a reçu dimanche un médaillon de la Société Parisienne de Sauvetage, Emile Acathe avait dix ans, l'an dernier, lorsqu'il péna dans une maison en flammes et arracha deux bébés à une mort horrible.

## DE FAUX JETONS A MARSEILLE

Marseille, 30 mars. — On a saisi dans une villa spécialement aménagée avec une force électrique, tout un matériel servant à fabriquer de faux jetons de la Chambre de Commerce.

## La Chambre a commencé la discussion des projets financiers

### LA MORT DU JEUNE PATRIOTE RIDARD

AVANT LA SÉANCE L'ATTITUDE DES RADICAUX

Paris, 30 mars. — Le groupe radical-socialiste a continué ce matin sa délibération commencée la veille sur les projets financiers du gouvernement. Avant de prendre une décision sur la position qu'adoptera le groupe vis-à-vis de ces projets, en particulier de la majoration de la taxe sur le chiffre d'affaires, il a décidé d'envoyer une délégation consulter M. Herriot, président du parti radical-socialiste.

Le mot d'ordre de M. Herriot

L'entretien s'est prolongé pendant plus d'une heure.

Le président de la Chambre a déclaré que, dans les circonstances présentes, il lui paraissait impossible que le parti radical-socialiste ne répondît pas à l'appel loyal et aux efforts du gouvernement pour assurer l'équilibre du budget.

S'adressant en particulier à ceux de ses collègues qu'il avait lieu de supposer les moins partiaux à la surtaxe du chiffre d'affaires, il s'est exprimé en ces termes :

« La liberté de chacun doit être respectée à l'heure actuelle. Quand un malade est devenu un grand malade et se trouve sur la table d'opération, on n'a plus le droit d'hésiter. D'ailleurs, la question de confiance étant posée, le problème cesse d'être purement technique pour devenir politique. »

Et M. Herriot a insisté auprès de ses amis pour qu'ils acceptent toutes les propositions du gouvernement.

LES SOCIALISTES SE CONCERTENT

Paris, 30 mars. — De son côté, le groupe socialiste s'est réuni également, ce matin, pour délibérer sur l'attitude qu'il prendrait à l'égard du projet financier.

En présence de divergences de vues, le groupe n'a pris aucune décision d'ensemble. Il se réunira au cours du débat pour arrêter définitivement sa ligne de conduite.

AU GROUPE DE L'UNION RÉPUBLICAINE DÉMOCRATIQUE

Paris, 30 mars. — Le groupe de l'Union républicaine démocratique s'est réuni, sous la présidence de M. Louis Marin, et a procédé à une discussion sur les projets financiers, entre partisans de l'opposition et de l'abstention.

Quelques membres du groupe, notamment MM. Chassaing et Goyon, ont parlé en faveur de l'adoption des propositions gouvernementales. Sans prendre de décision d'ensemble, la majorité du groupe s'est montrée disposée à repousser la surtaxe sur le chiffre d'affaires.

LA SÉANCE

Paris, 30 mars. — À partir de deux heures de l'après-midi, les tribunes et galeries sont archicomplées. M. Raoul Péret ouvre le premier, MM. Briand, Daudinot, Laurent Lyneis viennent s'asseoir à côté de lui.

M. Herriot préside la séance qui est ouverte à 15 h. 15.

LES NOUVELLES RESSOURCES FISCALES

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet adopté par la Chambre, adopté avec modifications par le Sénat, portant création de nouvelles ressources fiscales.

M. de Chappedelaine

M. de Chappedelaine, rapporteur général, s'excuse de venir occuper la tribune alors qu'il s'agit d'aller voter, mais son rapport n'étant pas encore parvenu à certains de ses collègues, il doit les mettre au courant de la discussion de la Commission des finances.

M. de Chappedelaine rappelle les propositions du Gouvernement et termine par un appel au respect de ses collègues en faveur du vote du projet.

M. Raoul Péret demande le vote rapide des projets du Gouvernement

M. Raoul Péret monte à la tribune.

Le ministre des finances expose la gravité de la situation et l'opportunité des mesures qu'on demande à la Chambre de voter.

La question de la Trésorerie, dit-il, est la plus immédiate; si la Chambre vote les ressources demandées, nous serons en mesure de faire face à tous nos engagements. Les dettes actuelles accablent le pays. Le ministre regrette qu'on n'ait pas eu, antérieurement, recours à des taxes fiscales au lieu d'emprunt.

M. Raoul Péret termine en déclarant que le Gouvernement attend des propositions gouvernementales de 2.321.000.000 francs. Le montant du déficit budgétaire étant de 2.450.000.000 francs, l'excédent de recettes serait de 62 millions.

M. Péret dit que le Gouvernement n'accepterait pas la responsabilité d'un déséquilibre du budget; il veut et faire face par des impôts simples et faciles à percevoir. C'est après avoir étudié toutes les possibilités d'impôts, que le ministre propose ces impôts qui sont susceptibles de faire face à la situation.

M. Raoul Péret. — En les votant, la Chambre rendra au pays un service dont plus tard, lorsqu'il saura à quel point il a échappé, il lui saura gré. (Applaudissements à gauche et au centre.)

Le ministre rappelle une parole de M. Maurice Rouvier : « Ce qui fait la force de la France, ce qui fait son prestige, c'est son crédit; ne l'affaiblissons pas. »

M. Raoul Péret termine : Nous avons été un moment dominés, les honneurs du monde insistent, le monde qui a les yeux fixés sur nous, se demande si nous sommes capables de faire l'effort nécessaire pour équilibrer notre budget. Allons, allons, relevons la tête; le pays se retrouvera une fois de plus lui-même. (Applaudissements répétés à gauche et au centre et sur divers bancs.)

Le ministre des finances est vivement félicité.

M. Fournier-Sarrievère vient constater une fois de plus que tous ceux qui devraient payer ne paient pas. Mais il fait confiance au Gouvernement pour assurer le salut financier du pays.

La clôture est prononcée.

LA TAXE CIVIQUE

Le président donne lecture de l'article 29 bis, qui institue la taxe civique.

M. Garchery monte à la tribune.

Un incident

À ce moment, les deux députés communistes élus dans le deuxième secteur de Paris pénètrent dans la salle des séances. Leurs collègues communistes se lèvent et applaudissent à droite, on salue. Alors, le groupe des socialistes se lève à l'autour de l'International.

M. Herriot se couvre, pendant qu'une vive indignation se manifeste sur tous les autres bancs.

La séance est suspendue.

À 16 h. 40, M. Herriot remonte au fauteuil cinq minutes plus tard. Il régit la manifestation communiste de tout à l'heure.

L'incident est clos. Mais M. Thomson et M. Jean Lambert échangent encore de vives paroles. Le calme renaît rapidement.

Un contre-projet de M. Garchery...

M. Garchery, qui a repris à pleines à la tribune, touché longuement la taxe civique qu'il qualifie de taxe royale. Il propose à la place au contre-projet instituant notamment la nationalisation des banques et diverses autres mesures de vives paroles. Ce contre-projet est repoussé par 410 voix contre 251.

...et de M. Dézarnauds

M. Dézarnauds défend un nouveau contre-projet instituant une taxe nationale sur les biens mobiliers et immobiliers, sur les revenus, des traitements et salaires, pensions, etc.

Après intervention du rapporteur, dans le même sens, l'amendement Dézarnauds est repoussé par 218 voix contre 198.

M. Ferdinand Faure demande la disjonction de l'article 29 bis portant la taxe civique, parce qu'il ne veut pas voir des milliards dans le gouffre des budgets de la guerre.

La disposition proposée par le Gouvernement devant la Commission, est repoussée par 427 voix contre 62.

Un amendement de M. Castel

On arrive à un amendement Castel, qui tend à instituer une taxe civique dont le quotité est fixée à 0,25 % du revenu imposable pour les inscrits à l'impôt général sur le revenu à 2-5 % de la valeur locative de leur habitation pour les personnes affranchies de l'impôt sur le revenu au cas où la contribution personnelle mobilière.

M. Henry Simon, au nom de la Commission, demande à la Chambre de voter la prise en considération et la disjonction de l'amendement Castel pour éliminer ce dernier. La prise en considération avec disjonction est adoptée.

Un amendement de M. Pressmann

M. Pressmann présente un amendement qui tend à porter de 8 pour 1.000, à 10 pour 1.000, le taux de la taxe civique pour les personnes dont le revenu imposable est supérieur à 10.000 francs. L'amendement comporte en outre le dégrèvement par une tranche en faveur des familles nombreuses. La Commission, dit-il, accepte l'augmentation de 2 pour 1.000.

M. Raoul Péret dit qu'il est prêt à accepter la majorité de 2 pour 1.000 proposée par M. Pressmann, mais qu'il se refuse à accepter les dispositions prévues à l'égard des familles nombreuses, dispositions dont il lui est impossible de chiffrer les conséquences.

M. Pressmann accepte le renvoi de son amendement à la Commission.

M. Henry Simon. — La Commission des finances se réunira ce soir; elle accepte le renvoi de l'amendement et l'examinera attentivement.

M. Raoul Péret. — Je demande à la Commission des finances de convoquer tous les auteurs d'amendement, pour essayer d'arriver à un accord, de façon que ce projet soit voté mercredi. Il faut absolument que ce projet soit demandé à la Chambre de reprendre la discussion mercredi matin, à 9 heures.

Il en est ainsi ordonné.

La mort du jeune Maurice Ridard

Une question de M. Taittinger

La parole est à M. Taittinger pour poser une question au Gardé des Sceaux, qui l'accepte.

M. Taittinger. — Permettez-moi de rappeler en quelques mots les incidents douloureux de la soirée de dimanche.

Dans le centre de Paris, deux foules : l'une applaudissant les résultats de l'élection, l'autre traduisant son anxiété et ses inquiétudes par des cris et des coups de couteau. L'un des coups de couteau, porté au triomphe son candidat, traverse la place de l'Opéra, la rue de Réaumur, arrive au Théâtre Français, là, des cris éclatent : « Au ministère de l'Intérieur ». Derrière un drapeau attaché à une des portes, un jeune gens se pressent en chantant la « Marseillaise », et acclamant la France. C'est dans ces conditions qu'a lieu le premier choc avec la police.

Des coups malheureux sont échangés. Un incident finalement plus grave se produit bientôt. Le drapeau national est arraché par un inspecteur principal. Très bien coté, paraît-il. À ce moment, les jeunes gens, voyant brisée la haie du drapeau, ont été saisis de colère et ont voulu se battre. Aucun agent n'a été molesté et Maurice Ridard a été frappé, lui, si brutalement qu'il est mort quelques minutes après. Si ces jeunes gens ont poussé des cris regrettables, qu'ils soient arrêtés, qu'ils soient punis en leur nom même, mais qu'ils soient frappés à mort, non.

Ce ne sont pas des apaches dont il s'agit, en l'occurrence, Messieurs, je ne saurais pas une affaire politique en ce moment, je suis seulement une question. Ces jeunes gens français, qui ont chanté la « Marseillaise », ne sont pas des apaches, mais ils ont été frappés à mort, non.

Ce ne sont pas des apaches dont il s'agit, en l'occurrence, Messieurs, je ne saurais pas une affaire politique en ce moment, je suis seulement une question. Ces jeunes gens français, qui ont chanté la « Marseillaise », ne sont pas des apaches, mais ils ont été frappés à mort, non.

Ce ne sont pas des apaches dont il s'agit, en l'occurrence, Messieurs, je ne saurais pas une affaire politique en ce moment, je suis seulement une question. Ces jeunes gens français, qui ont chanté la « Marseillaise », ne sont pas des apaches, mais ils ont été frappés à mort, non.

M. Pierre Laval répond

M. Pierre Laval, Gardé des Sceaux, monte à la tribune.

M. Laval. — Je répondrai une fois que les faits ont été connus, une enquête a été ouverte. Des experts ont été commis et un juge instruit l'affaire. Je manquerai à mon devoir si je n'adressais pas l'hommage de ma sympathie à la famille de la victime. Je manquerai à mon devoir si je ne rendais pas hommage aux agents chargés d'assurer le service d'ordre. 250 jeunes gens, précédés par un jeune homme portant un drapeau tricolore ont eu la malheureuse intention de se diriger sur le ministère de l'Intérieur. Ce n'est pas sérieusement que l'on peut prétendre que le groupe de l'Union républicaine, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre, plusieurs citations pour braves, en assainissant